

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter



Éviter
de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

Bateau Restaurant La Péniche

Quai St Pierre, Trinquetaille - 13200 Arles

www.la-peniche-arles.com



NOTRE LIVRET DE MESURES Coronavirus (Covid 19)

PROTEGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES

Le Capitaine du BIP BIP & son équipe



MESURES DE PREVENTION

Nos obligations

Port du masque de l'équipe du restaurant ;

Désinfection régulière des surfaces ci-après :

- Tables et chaises, au minimum après chaque usage ;
- Rampe de sécurité, poignées des portes, interrupteur d'éclairage (accès sanitaires) ;
- Rampes de sécurité des passerelles ;
- Rampe de sécurité, poignées des portes (accès terrasse) ;
- Des lecteurs de carte / TPE ;

Séparation d'un mètre minimum entre les tables ;

Accueil maximum de 10 personnes / table

Nos précautions

Notre établissement prévoit la mise à disposition de distributeurs de **solutions hydro-alcooliques** situés :

- A l'entrée du restaurant
- A l'entrée de la terrasse
- Au point d'accueil – paiement (bar)

Rappel des gestes barrière avec l'affichage des plaquettes d'information de Santé Publique France (entrée + terrasse + bar + toilettes)

Votre contribution

En complément de nos points de vigilance, nous engageons notre aimable clientèle à contribuer aux respects des gestes barrières et respecter les règles :

Port du masque obligatoire pour accéder au restaurant et jusqu'à la table. Dépôt du masque autorisé SEULEMENT à table. Obligation de le porter lors de déambulation dans le restaurant. (Passage au toilette – Accès au point d'accueil – paiement (bar)) – Limiter les déambulations.

Ne pas envahir l'espace de sécurité des tables voisines.

Respecter le sens de circulation > sortie par la passerelle à la proue du bateau (côté terrasse)

L'accès au bar se limite à 1 personne à la fois, au moment du paiement. Merci d'attendre que la place se libère et devienne accessible.

Les sanitaires font l'objet de nettoyages réguliers. En complément, des lingettes désinfectantes vous sont mises à disposition. Il est fortement recommandé de vous laver les mains à l'aide du savon et du papier à usage unique mis à votre disposition.

